



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte sanitaire

Question écrite n° 58601

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la fermeture de nombreux hôpitaux dans le sud parisien. Après Laennec, Boucicaut, Broussais, le démantèlement du réseau des hôpitaux parisiens se poursuit. La fermeture de l'hôpital Saint-Michel, situé dans le 15e arrondissement de Paris, est programmée. En ce qui concerne l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans le 14e arrondissement, toutes les orientations du plan stratégique 2001-2004 de l'Assistance publique vont également dans le sens de la fermeture de cette institution, classée récemment troisième hôpital pédiatrique de France. Considérant que le maintien de la cohérence des groupes hospitaliers de l'AP-HP, comme l'amélioration de l'offre de soins pour les Parisiens est incompatible avec une disparition de si grande ampleur du tissu hospitalier, dans le sud de la capitale, il aimerait savoir si le Gouvernement compte envisager une nouvelle carte hospitalière pour ce secteur ou, à tout le moins, s'il acceptera certains projets médicaux alternatifs qui lui ont été soumis, notamment celui élaboré par le personnel médical de l'unité Saint-Michel.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58601

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1332